

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

54^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 743

28 JANVIER 2000 - 150 Francs CFA

MONSEIGNEUR ROBERT SASTRE S'EN EST ALLÉ POUR L'EUCHARISTIE ÉTERNELLE

« Dans ta lumière, nous voyons la Lumière ». C'est cela sa devise épiscopale. Et c'est dans cette même « Lumière » que s'en est allé pour l'Eucharistie éternelle le dimanche 16 janvier 2000 de Monseigneur Robert Sastre, évêque de Lokossa. Il a rejoint la maison du Père à la surprise générale des filles et fils de l'Église du Bénin notamment de ceux et celles du diocèse de Lokossa ainsi que tous les citoyens béninois.

Ses obsèques célébrées du 26 au 27 janvier 2000 ont plongé tout le monde dans la consternation, la tristesse et des larmes. Ce fut des funérailles à la hauteur de l'illustre disparu. Tout a commencé depuis la morgue « Proci Pompes Funèbres » de Cotonou par l'habillement du corps en présence de la famille du disparu soutenu par des chants de la chorale aluwasio — une chorale qu'affectionne particulièrement Monseigneur Sastre. C'est encore au milieu des chants de cette même chorale que le cercueil de Monseigneur Sastre sera accueilli, ce mercredi 26 janvier par le curé de la paroisse Saint-Michel de Cotonou, l'abbé Jonas Ahouansou, entouré de ses vicaires avant d'être porté par de jeunes prêtres dans l'église paroissiale pour une première messe corps présent. Cette première grande messe présidée par son Excellence Monseigneur Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo qui fut comme l'illustre disparu, curé de cette paroisse Saint-Michel avant qu'ils ne soient tous appelés à l'épiscopat.

Concélébrée par l'ensemble des évêques du Bénin à l'exception de Monseigneur



Nicolas Okioh, évêque émérite de Natitingou, des administrateurs diocésains de Parakou et de Lokossa, les pères Clet Féliho et Victor Agbanou, et plus de cent-cinquante prêtres sous le regard paternel et compatissant mais rayonnant d'espérance de Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin installé dans le chœur.

Outre le président de la République, le Général Mathieu Kérékou accompagné de son épouse, les anciens présidents de la République Hubert Maga et Émile Derlin Zinsou, les membres du gouvernement, les présidents et les membres des institutions démocratiques de l'État ainsi que des représentants du corps diplomatique, les fidèles ont répondu très nombreux présents à ce rendez-vous de prière en faveur du regretté Monseigneur Robert Codjo Sastre. Dans son homélie de circonstance, Monseigneur Mensah a fait revivre à l'assistance les derniers moments passés ensemble avec Monseigneur Sastre, les grandes lignes de ses actions pastorales, la fragilité de sa santé et plus particulièrement le sens de sa mort le 16 janvier qui signifie et doit signifier quelque chose pour tout bon Béninois. Peu avant l'absoute donnée par l'archevêque de Cotonou, son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, Son Éminence Cardinal Gantin a tenu à remercier Dieu pour l'événement douloureux qui nous rassemble.

À l'issue de cette messe, le cortège funèbre s'ébranla pour Lokossa via Grand-Popo. Ce

(Lire la suite à la page 8)

LE SIÈCLE QUI S'OUVRE DEVRA ÊTRE LE SIÈCLE DE LA SOLIDARITÉ

La mondialisation qui a profondément transformé les systèmes économiques en créant des possibilités de croissance inespérées, a aussi fait que beaucoup sont restés sur le bord du chemin: le chômage dans les pays les plus développés et la misère dans trop de pays de l'hémisphère sud continuent à maintenir des millions de femmes et d'hommes à l'écart du progrès et du bonheur.

C'est pourquoi il me semble que le siècle qui s'ouvre devra être celui de la solidarité.

Nous le savons, aujourd'hui plus qu'hier, nous ne serons jamais heureux et en paix les uns sans les autres, et encore moins les uns contre les autres. Les opérations humanitaires à l'occasion de conflits ou de catastrophes naturelles récents ont suscité des initiatives de bénévolat louables, qui révèlent un sens accru de l'altruisme, en particulier chez les jeunes générations.

Le phénomène de mondialisation fait que le rôle des États a quelque peu changé: le citoyen est devenu de plus en plus actif et le principe de subsidiarité contribue sans doute à équilibrer les forces vives de la société civile; le citoyen est devenu davantage « partenaire » du projet commun.

Cela veut dire, me semble-t-il, que l'homme du XXI^e siècle sera appelé à développer le sens de sa responsabilité. Sa responsabilité personnelle d'abord, en cultivant le sens du devoir et du travail honnêtement accompli; la corruption, le crime organisé ou la passivité ne peuvent jamais conduire à une vraie et saine dé-

A L'ÉCOUTE DU PAPE



mocratie. Mais à cela doit s'ajouter également le sens de la responsabilité envers l'autre: savoir se soucier du plus pauvre, participer aux structures d'entraide dans le travail comme dans le domaine social, être respectueux de la nature et de l'environnement, sont autant d'impératifs qui s'imposent en vue d'un monde où il fasse meilleur vivre ensemble. Jamais plus les uns séparés des autres! Jamais plus les uns contre les autres! Tous ensemble solidaires, sous le regard de Dieu!

Cela suppose aussi que nous renoncions aux idoles qui sont le bonheur à n'importe quel prix, la richesse matérielle

comme unique valeur, la science comme seule explication du réel. Cela suppose que le droit soit appliqué et respecté par tous et partout, afin que les libertés individuelles soient effectivement garanties et que l'égalité des chances soit pour chacun une réalité. Cela suppose encore que Dieu ait dans la vie des hommes la place qui lui revient: la première.

Dans un monde plus que jamais en quête de sens, les chrétiens se sentent appelés, en ce début du siècle, à proclamer avec davantage de ferveur que Jésus est le Rédempteur de l'homme, et l'Église à se manifester comme « le signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine » (Concile Vatican II, Gaudium et spes, n. 76).

Vatican, lundi 10 janvier 2000
Extraits discours

Jean-Paul II

au cours de l'audience qu'il a accordée aux chefs de mission et les membres du corps diplomatique accrédités près le Saint-Siège.

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

À PROPOS DE LA GESTION DE LA DÉMOCRATIE :
QUELS CRÉDITS POUR LES POLITICIENS BÉNINOIS ?

Le Bénin n'est-il pas un « enfant gâté » de l'Afrique ? Les bienfaits du Seigneur dont-il est gratifié nous poussent à répondre affirmativement. Mais en sommes-nous conscients. La paix, la quiétude, les libertés de toutes sortes, que de dons et de richesses mal mis à profit au Bénin depuis le début des années 90 ! Les populations du Bénin, pardon les politiciens du Bénin ignorent-ils toutes ces richesses qui ne sont pas données à tous les pays d'Afrique en particulier. Bien malin qui répondra avec certitude. Car dans tous les cas, le Bénin offre depuis quelques mois des spectacles désolants, déshonorants, débilitants donc peu recommandables du fait du comportement des hommes politiques. De quoi couper le souffle à tous ceux qui connaissent l'histoire de ce pays, avant et après la conférence nationale de février 1990. Spectacles désolants et débilitants, les mots ne sont pas assez forts pour qualifier le climat politique national créé par les agissements ahurissants et graves des politiciens, toutes tendances confondues. On aurait pensé être au départ témoins de simples altercations verbales auxquelles se livrent habituellement les hommes politiques à la veille de toute échéance électorale. Mais, hélas ! très vite, les intérêts sordides et égoïstes ont pris le pas sur ceux de la nation. Et les calculs politiques vont bon train. La paix est alors menacée. Il y a donc lieu de s'inquiéter.

LES ÉLÉMENTS DE LA DÉRIVE

Tout a commencé par la cache d'armes à Houawé révélée par la presse. Les politiciens s'en sont saisis pour en faire toutes les exploitations imaginables et inimaginables. La mouvance voit dans cette cache, la main de l'opposition. Cette dernière crie à la manipulation pour finir, elle aussi, par révéler une cache d'armes à Guinkomey. Dès lors, communiqués de presse, lettres ouvertes, points et conférences de presse s'organisent tous azimuts par les animateurs de la vie politique. Leur dénominateur commun est le manque de courtoisie et d'humilité, en un mot, défaut de prise de hauteur par rapport aux traductions des non événements en événements. Ces moyens de dénigrement empruntés par nos politiciens portent, dans une certaine mesure, la trame de la violence, de la haine et de l'instabilité. À cet effet, dans une lettre datée du 15 décembre 1999, envoyée au Président de l'Assemblée Nationale et signée du colonel à la retraite Maurice Irokpa Kouandété, ancien Président de la République, on y lit :

« Plus stupides et plus cupides que nos honorables députés de l'opposition à l'Assemblée nationale tu meurs (...) » Nous confirmons donc que cette honteuse et déloyale grève de 72 heures est bel et bien politique et vise essentiellement à renverser le régime du général Mathieu Kérékou au profit de certains politiciens vœux désormais décriés par le peuple souverain. Alors, à tous les honorables députés de l'opposition et à leurs sbires et autres complices, nous disons haut et fort : halte ! feu rouge ! Votre mandat et votre vie en

question et que le meilleur gagne ! (...) D'ailleurs à ce propos, je recommande très vivement que désormais, en cas de répression d'une émeute, d'un mouvement de protestation, d'un qu'il vienne, que les éléments chargés de réprimer tous ces mouvements agressifs, soient déployés dans le dispositif d'attaque suivant : en première ligne le bureau de l'Assemblée nationale au grand complet et ses commissions permanentes dites techniques soutenues par tous les députés ; en seconde ligne, les magistrats dont les lenteurs judiciaires sont intéressées et politisées frisent la complicité ; en troisième ligne, les syndicalistes vœux, bouillant par leurs bavardages et leur inconscience notoire ; en quatrième ligne viendront les pompiers, les services de voirie, la police et la gendarmerie qui feront les constatés tout en assurant le ratissement systématique de la zone de combat après avoir, au préalable, renforcé les postes de garde initialement équipés de herbes pour neutraliser éventuellement les politiciens sans pudeur qui tenteraient de trouver leur salut en prenant la route de l'exil.

« L'armée quant à elle poursuivra sa noble et traditionnelle mission qu'on lui connaît partout (...) En toute connaissance de cause et en raison de son incivisme notoire, et ses calculs politiques qu'il vient d'étaler à la face du monde, M. le président de l'Assemblée nationale doit savoir ce qui lui reste à faire. Il n'y a pas à tergiverser longtemps encore. Un nouveau départ s'impose. Il s'agira de prendre votre courage à deux mains et de démissionner. Vous vous en sortirez aussi grandi et fier avant qu'il ne soit trop tard... »

M. Sacca Lafia, président de l'UDS, 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale dira à la face du monde que chaque jour que Dieu fait, les populations de Pèrèrè, son fief électoral, prient pour que Kérékou quitte le pouvoir. M. Candide Azannat, député du parti la Renaissance du Bénin, excelle lui, dans des déclarations peu courtoises. Il détiendrait des informations sur des caches d'armes à Guinkomey. Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, les honorables députés se livrent une guerre sans merci. C'est ainsi que la crevaissone des pneus du véhicule du président de l'Assemblée nationale (situation non encore élucidée) a été l'occasion des surenchères les plus grotesques. On en était à ruminer tous ces problèmes quand une mutinerie en préparation au camp militaire de a été annoncée aux populations béninoises. Tout cela n'est qu'une simple partie de l'incertitude. Car la vérité ne tardera pas à venir. C'est un coup d'État qui serait en préparation. Et c'est là le hic. D'autant que le président Kérékou lui-même a, à son retour du Koweït le mercredi 19 janvier dernier, confirmé l'information en ces termes : «...Ce que j'ai dit est une vérité. Le coup d'État, je le dis, n'est pas avorté, il est planifié. Il devait se faire le 1^{er} août passé. Il n'a pas eu lieu. Il se prépare tous les jours, dans les temples, dans les couvents, dans les cimetières, dans l'ombre, partout. Ils sont connus... ».

ENCORE ET TOUJOURS
LA PRIÈRE

Voilà la situation qui prévaut au Bénin et qui, sans nul doute, pose la problématique de la gestion de la démocratie. La question qui se pose est de savoir si tout cela ne relève-t-il pas que de simples tactiques politiques du fait que nous sommes à quelques pas des élections municipales et présidentielle. Si oui, alors Dieu merci. Mais en attendant que l'on voit clair, c'est que, depuis quelque temps, tout le pays vit dans la hantise, l'insécurité... Dans cette situation, c'est la marche du pays qui prend un coup.

Construire faisant partie de notre ligne éditoriale, nous nous permettons, à la rédaction de « La Croix du Bénin », d'inviter tout le peuple béninois à méditer une fois encore quelques passages de la lettre du 14 février 1992 des évêques du Bénin intitulée Exigences de la démocratie :

« À vous tous, quelles que soient votre appartenance socio-professionnelle, votre origine ethnique, vos opinions politiques, nous osons dire ceci :

« Vous êtes appelés à fraterniser. En conséquence, soyez et restez les promoteurs et les défenseurs de ce qui peut rassembler les Béninois. Mettez tout en œuvre pour éteindre les feux redoutables du tribalisme et de l'esprit de clan. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, le Bénin forme un seul peuple, une seule nation que nous devons sauver. Rappelez-vous : tout royaume, tout pays, tout peuple, toute nation divisés contre eux-mêmes vont à leur perte... »

Et dans la lettre du 24 janvier 1996 et toujours des évêques du Bénin, intitulée « Message de la conférence épiscopale du Bénin aux hommes de bonne volonté », il était écrit : « (...) La paix et le progrès nous concernent tous. La paix et le progrès sont notre affaire à tous, chrétiens comme non chrétiens, car nous avons besoin de paix et de concorde pour le progrès de notre pays. »

« Vos évêques, une fois de plus, et avec une insistance signalée, font appel à votre sens et à votre goût de la prière. Vous avez prouvé que vous êtes des femmes et des hommes qui prient. De nouveau, nous

venons vous mobiliser pour une véritable croisade de prière. En plus de la prière pour notre pays, que chaque chrétien doit posséder et utiliser, nous sollicitons tous les groupes paroissiaux, toutes les familles à lancer vers le Dieu de miséricorde et de paix une incessante prière pour qu'il continue à nous prendre en pitié et à nous aider à vivre une réelle volonté de compréhension et de concorde, de pardon et de paix.

« Toute véritable prière est à la fois invocation et engagement. Demander la paix exige que nous nous convertissions, que nous changions nos mentalités portées à la division, à la haine, à l'exploitation des autres, à la violence et au mépris de qui ne pense pas et n'agit pas comme nous, pour nous engager sur les voies de la paix promise à ceux qui s'appliquent à mériter l'amour du Seigneur. Que chacun de nous médite sur cette prière que l'Église met dans la bouche de ses serviteurs aux heures les plus chaudes de la journée :

'Seigneur, éteins la flamme du péché
Et les ardeurs de la colère.
Emplis nos cœurs de ton amour
Et que ta paix nous réunisse' »

RÉCONCILIATION

Tel est le signe sous lequel est placé le jubilé de l'an de grâce 2000 que nous vivons. Il nous invite à éviter au Bénin de s'engager dans la violence qui n'engendre que la violence avec son cortège d'impérissables non maîtrisables. Chacun doit, de fait, jouer sa partition pour que règne la paix au Bénin. Et comme a déclaré le Président Soglo le vendredi 21 janvier 2000 dans les locaux de radio planète à l'occasion de la cérémonie de remise de prix du concours musical planète show : « Le moment me semble maintenant venu, pour que, en raison des enjeux et du fait de leur expérience, le Président Kérékou invite l'ensemble des anciens chefs d'État, des responsables de partis politiques et des personnalités représentatives de la société civile afin d'évoquer ces questions brûlantes (coup d'État s'entend). Il y va de l'intérêt de tous et surtout du destin du peuple béninois ». Cette option pourrait être explorée pour la solidarité et la réconciliation de tous les filles et fils de ce pays.

Alain Sessou

"LA CROIX
DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
E-mail : lacroixbenin@excite.fr

Cotonou
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication

BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 892

Tirage : 4 500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de Soutien : 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bienfaisance : 10 000 à 15 000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Amitié : 20 000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse : 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin	3 720 F CFA
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4 680 F CFA
- Guinée	5 760 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazzaville) et R.C.A.	5 760 F CFA
- France	5 760 F CFA
- Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone	7 560 F CFA
- Kinshasa (Zaire)	9 000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12 600 F CFA
- U.S.A.	9 480 F CFA 94,80 FF
- Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10 200 F CFA 102,00 FF
- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8 520 F CFA 85,20 FF
- Canada	10 200 F CFA 102,00 FF
- Chine	12 600 F CFA 126,00 FF

Imprimerie Notre-Dame • Tél. (229) 32-12-07 • Fax : (229) 32-11-19 — E-mail : lacroixbenin@excite.fr
Cotonou (République du Bénin)

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA-DONGA

STAGE DE PERFECTIONNEMENT EN MENUISERIE

Une quinzaine de maîtres-menuisiers ont démarré le mercredi 19 janvier dernier au centre du "Projet Promotion de l'élevage dans l'Atacora" un stage de perfectionnement en menuiserie.

Cette formation a pour objectif de consolider les capacités professionnelles et les liens de solidarité entre des menuisiers appelés à travailler ensemble et à échanger leurs expériences.

Au cours de l'atelier, ces artisans se familiarisent avec les techniques de confection des meubles afin de renforcer leur compétence et d'améliorer plus tard leurs prestations.

Dans son allocution de bienvenue, le directeur de l'ONG "Union pour un développement meilleur" a déclaré qu'en prenant l'initiative d'organiser le présent stage, son ONG a la conviction que cette formation permettra aux artisans menuisiers qui l'auront suivie d'être plus opérationnels et plus compétitifs.

Le directeur départemental de la Fonction publique et du travail a souligné que ce stage de perfectionnement s'inscrit bien dans la politique de l'État qui œuvre pour la formation professionnelle tant au niveau du secteur public que privé.

Le chef de la circonscription urbaine de Natitingou, Mme Abiba Dafia Ousangari, avant de procéder à l'ouverture officielle du stage a invité les artisans au sérieux et à l'assiduité au cours des travaux afin de combler les attentes des consommateurs.

À notre avis, il reste à souhaiter que des initiatives du genre puissent se répéter et surtout que la chambre des métiers qui est censé constituer le cadre de concertation, idéal pour la promotion des artisans, devienne une réalité sur le terrain en jouant pleinement le rôle qui est le sien.

Signalons que le stage doit prendre fin samedi 29 janvier 2000.

ATLANTIQUE - LITTORAL

AMÉNAGEMENT DE 20 KILOMÈTRES DE VOIES EN TERRE À COTONOU

La Circonscription urbaine de Cotonou investira 120 millions de F CFA pour des travaux d'aménagement de 20 km de voies en terre dans la ville de Cotonou. Les travaux à exécuter concernent le rechargement et le reprofilage de certaines principales voies. Quelque 15 voies sont retenues dans ce programme qui va démarrer dans l'immédiat. Au nombre desdites voies figurent principalement trois qui sont les suivantes: la rue des Pylônes au quartier Agla, la grande voie menant à l'église protestante de Vossa et celle allant de la mairie de Sègbéyà à l'esplanade de l'Institut supérieur de technologie (IST). Ce programme de rénovation des voies contribuera sans nul doute à combler de façon non négligeable les besoins de la ville de Cotonou en voies carrossables en toutes saisons.

Le lancement officiel des travaux a eu lieu le jeudi 13 janvier dernier en face du CEG "Les Pylônes" à Agla, sous la présidence du ministre d'État, chargé du Plan, du développement et de la promotion de l'emploi, M. Bruno Amoussou. Une forte délégation gouvernementale était présente à la cérémonie.

Dans son intervention, M. Bruno Amoussou a d'abord souligné l'importance que les autorités accordent à la réalisation de ce programme de voies urbaines à Cotonou.

Les présents travaux a-t-il déclaré, visent à donner corps à l'une des préoccupations que le Président de la République a exprimées lors de son message sur l'état de la nation, le 27 décembre 1999. Selon M. Amoussou, il s'agit pour le gouvernement d'œuvrer chaque jour à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le ministre de l'Environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, M. Luc Gnacadja a, pour sa part, invité les populations à veiller jalousement à l'entretien des voies qui seront aménagées.

Le représentant des conducteurs de taxi-moto s'est engagé au nom des membres de sa corporation à ne pas marchander leur concours en tant qu'utilisateurs de premier plan desdites voies.

BORGOU-ALIBORI

ÉDUCER À L'AMOUR DU TRAVAIL BIEN FAIT

Cinquante-quatre (54) jeunes filles admises aux divers examens du CEP, BEPC et Baccalauréat, session de juin 1999, ont été récompensées vendredi 14 janvier dernier à l'occasion d'une cérémonie nationale de remise de prix organisée par le ministère de la protection sociale et de la famille.

Encourager la scolarisation des jeunes filles et favoriser l'émergence de la gent féminine, tel est le sens donné à cette cérémonie qui s'est déroulée à la Maison du peuple de N'Dali. Le sous-préfet de la localité, M. Gabriel Takou Kora, s'est réjoui du choix porté sur sa circonscription administrative pour abriter les manifestations. Il a ensuite félicité le ministre de la Protection sociale et de la famille, Mme Ramatou Baba-Moussa pour cette initiative. Il a remercié l'ensemble du gouvernement pour les efforts qu'il ne cesse de consentir en faveur du secteur de l'éducation.

Le travail bien fait n'est pas seulement source de joie et de satisfaction morale pour son auteur. C'est surtout se rendre utile à la société. Aussi, le secrétaire général du département, Mme Eulalie Aymard épouse Sagbo, a-t-elle félicité les lauréates pour leur mérite. Elle a par ailleurs rappelé le devoir qui échoit aux parents d'envoyer leurs filles à l'école.

Mme Ramatou Baba-Moussa a réitéré la volonté de son département de récompenser les élèves filles qui se distinguent à l'école par leur travail.

La promotion de la femme, la scolarisation des filles, pierre angulaire du développement, constituent, a-t-elle précisé, le cheval de bataille de son ministère. À ce propos, elle a exprimé la gratitude du gouvernement béninois aux ONG et aux partenaires au développement dont le soutien a permis l'élévation sensible des taux nationaux de scolarisation des filles. Ces taux sont passés de 36% en 1991 à 51,9% en 1996 et à 59,9% en 1998. Certes, ce progrès est louable mais insuffisant a souligné Mme Ramatou Baba-Moussa.

Les prix offerts sont constitués de fournitures scolaires dont les montants varient entre 100.000 F CFA et 10.000 F CFA entièrement financés par l'État.

MONO - COUFFO

LES PARTENAIRES DE L'ÉCOLE EN JOURNÉE DE RÉFLEXION

De nos jours, la place et le rôle de l'éducation dans le processus de développement socio-économique de tout pays ne sont démentis de personne. En effet, en assurant la

formation du citoyen, l'éducation fait de lui un être capable d'initiatives et apte à développer des compétences professionnelles, et aussi des qualités civiques et morales.

Du fait qu'elle adhère à l'expérience éducative en cours, et apprécie son développement, l'ONG américaine "International Foundation for education and self-help" (IFESH) est disposée à s'impliquer encore davantage dans la rénovation du système éducatif.

Une journée de réflexion a été organisée mercredi 19 janvier dernier à Lokossa à l'intention des membres des comités consultatifs informels autrement appelés conseils communautaires pour l'éducation (CCE). Une trentaine de participants ont ainsi eu l'occasion d'identifier et de définir les actions à mener pour une amélioration du document scolaire.

À l'ouverture des travaux, Mme Cynthia Taha, représentant-résident d'IFESH-Bénin a salué le progrès accompli dans le travail de sensibilisation des populations au sujet des problèmes de l'école. Selon elle, les objectifs fixés sont globalement atteints à savoir: la sensibilisation des parents d'élèves pour le suivi scolaire de leurs enfants, la communication avec les enfants, l'exhortation des parents à envoyer leurs enfants à l'école. Le directeur départemental de l'Éducation a dit toute sa satisfaction pour ce bilan positif réalisé par l'IFESH et se traduisant notamment par: la dynamique du réseau d'animation pédagogique, l'amélioration des résultats scolaires, la dotation des circonscriptions scolaires en bibliothèques et centres de documentation, et l'initiation des élèves et des enseignants à l'utilisation de l'outil informatique.

OUÉMÉ - PLATEAU

PGUD : LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX À PORTO-NOVO

Un dynamisme fébrile semble s'être emparé de tout notre pays. Surtout sous l'impulsion du secteur des travaux publics. Tout cela ne fait que traduire la détermination de l'État pour qui l'an 2000 en cours, sera une année décisive pour la bataille des grands travaux. Tous les départements de notre pays en général, et nos plus grandes villes comme Cotonou, Porto-Novo, Parakou en particulier sont en train de rivaliser d'ardeur pour accompagner ce vaste et profond mouvement. Car l'enjeu est d'offrir aux populations béninoises, des conditions de vie décentes.

Pour y parvenir, le projet de gestion urbaine décentralisée (PGUD) apparaît comme un outil précieux. Adopté le 6 janvier dernier à l'Assemblée nationale, voici le PGUD déjà mis à exécution par le gouvernement. Porto-Novo, la capitale et l'une des trois villes retenues pour bénéficier du PGUD est la première à accueillir les cérémonies de lancement officiel du projet. C'était le mardi 18 janvier dernier sous la présidence de M. Bruno Amoussou, ministre d'État à la tête d'une délégation gouvernementale composée du ministre de l'Environnement et de celui de la Communication. Les autorités locales et les notables de la ville assistaient à la manifestation qui a débuté par une séance d'explication du contenu du projet à la Maison internationale de la culture.

Mais c'est le quartier Djégan-Daho dans la commune d'Abouakimé qui aura servi de cadre symbolique au lancement officiel du PGUD. Le projet vise trois objectifs essentiels:

- le renforcement des capacités de gestion municipale;
- la réhabilitation et la construction d'infrastructures de voirie et de drainage primaire;
- l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers défavorisés et la mise sur pied de projets de développement intégré.

Ces explications ont été fournies à l'assistance par MM. Oloude Bachir et Lambert Koty directeurs généraux des sociétés SERHAU-SEM et AGETUR.

Ainsi, les notables de Porto-Novo dont on peut deviner l'impatience à voir les travaux démarrer le plus rapidement possible, ont suivi avec une attention soutenue les propos de M. Koty au sujet du parcours qu'empruntera, rue par rue, le PGUD.

Dans une brève allocution le ministre de l'Environnement M. Luc Gnacadja a indiqué qu'à travers, le PGUD, et un autre financement accordé par la BOAD (3,5 milliards de F CFA) il s'agira de restaurer Porto-Novo dans ses attributs de capitale du Bénin.

Le ministre d'État Bruno Amoussou a appelé la population à soutenir les efforts du gouvernement de même que ceux des sociétés qui assureront la maîtrise d'ouvrage des infrastructures pour leur entretien. La seconde phase du projet dépendra, de la réussite de la première, a-t-il souligné.

Signalons que le premier coup de pioche pour le démarrage effectif du projet aura lieu le 1^{er} octobre 2000 après les études techniques.

ZOU - COLLINES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES GROUPEMENTS FÉMININS D'ABOMEY

L'Assemblée générale ordinaire de l'Union des groupements féminins de la Circonscription urbaine d'Abomey dite Alodo-Alomé s'est tenue mardi 18 janvier dernier au siège de l'USPP de la cité historique.

Des délégations des groupements féminins venues des autres circonscriptions administratives des départements du Zou et des Collines ont pris part à ces assises.

La séance d'ouverture des travaux s'est déroulée en présence des autorités politico-administratives d'Abomey, du directeur général du Carder-Zou et des représentants de diverses ONG.

Du rapport d'activité présenté par le bureau-directeur de l'union, il ressort notamment que "deux années d'expérience ont permis aux femmes d'Abomey organisées en 24 groupements féminins de mener et de vaincre en partie le dur combat social et économique".

En effet, estimant les responsables de "Alodo-Alomé", le bilan des deux années écoulées reste positif et encourageant.

Analysant l'exercice financier passé et ses répercussions dans le présent, la présidente de l'Union des groupements des femmes d'Abomey, Mme Justine Dadaglo a rappelé aux membres de l'Union que le crédit japonais qui n'a pas été soldé à terme de l'an sera remboursé d'ici à trois mois.

Après le remboursement des crédits "vivriers" et auto-crédits ainsi que diverses dépenses, a encore précisé la présidente de l'union la situation financière selon elle, dégage un compte créditeur de 718.240 F CFA au 31 décembre 1999.

À l'issue de leurs assises les groupements féminins d'Abomey ont estimé que malgré la dynamisme dont ils font preuve, beaucoup reste à faire pour atteindre leurs objectifs.

À cet effet, les femmes ont sollicité l'aide des autorités et celle des ONG et autres structures présentes à la rencontre afin de pouvoir bénéficier d'appuis financiers de partenaires extérieurs.

Le bureau-directeur élu au terme des travaux, est composé de 17 membres. Il est présidé par Mme Aghalé Akpélipé.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

NOTICE HISTORIQUE SUR PIAMI EN PAYS BOO

À sept kilomètres environ de Séghana — en pays boo dans le Borgu — sur la route menant à Kandi, un modeste village avec ses quelques milliers d'âmes : c'est Piami ou Piamia. Ses origines posent plus de problèmes à l'historien que ses institutions politiques et sa vie religieuse.

*
* *

I — LES ORIGINES

Les conditions de fondation de Piami ou Piamia posent deux problèmes : celui, d'une part, de ses premiers occupants ; celui, d'autre part, de la datation des origines. Parmi les premiers occupants connus, figurent des jumeaux venus s'installer au bord de la rivière la plus importante de la zone : Pia. Une mésentente entre les deux frères oblige l'un à quitter, non pour Busa d'où ils sont originaires avant l'émigration qui les avait conduits à Tumbu puis à Gbèsèzia ou Gbèsè et enfin à Pia, mais pour Baina qu'il aurait fondé au Nigeria. Bako, le second frère, devait quitter par la suite Pia pour Piami ou Piamia, pour, dit-on, diverses raisons dont celle de la sécurité. Ce toponyme a pour signification « au voisinage de Pia ».

Bako et sa suite trouvèrent sur leur nouvel emplacement d'autres immigrants qui les y avaient précédés. Parmi eux, des cultivateurs sous l'autorité de Jingannan, lui aussi boo, ainsi qu'un chasseur qui a fait des lieux son campement de chasse. D'aucuns racontent cependant que Jingannan serait de la suite de Bako, de même que Basa, le jeune frère de ce dernier. Quoi qu'il en soit, les origines de Piami sont liées à une convergence de plusieurs vagues migratoires successives. Les raisons du choix du site par plusieurs chefs de migration sont multiples : proximité des rivières Pia et Warra aux eaux consommables ; fertilité des sols que nous avons vu les gens exploiter très tôt ; abondance de la faune qui permet de comprendre la présence d'un chasseur parmi les tout premiers migrants à s'installer dans la région pour y planter, il y a de cela plusieurs générations, une modeste chefferie.

II — LA CHEFFERIE DE PIAMI

Elle comporte deux aspects : une chefferie de terre, d'une part, une chefferie politique, d'autre part. En fait, il y a une répartition des rôles entre les Jingannan devenus chefs de terre et les Bako Sika détenant, eux, le pouvoir

temporel. Tout ce qui est religieux relève des attributions des premiers, le gouvernement de la cité revenant aux seconds qui ont, en principe, seuls le droit de fournir au trône de Piami, ses souverains ou Piamiki.

Voici les conditions dans lesquelles ils accèdent au trône : un Piamiki mort, on observe en général une vacance de pouvoir de trois ans au cours desquels se font les cérémonies funéraires et les différentes démarches à mener par les candidats à la succession. Ils se signalent à l'attention du collège électoral et des dignitaires par leurs largesses, leur générosité et leur assiduité dans l'assistance à la famille éplorée ; une manière de montrer que l'on est capable de devenir un jour Piamiki. Ce n'est qu'au lendemain du dernier jour des cérémonies que les candidatures restées jusque-là officieuses, sont officialisées et portées à la connaissance de tout le monde.

Les sages du village se réunissent sans les membres du collège électoral mais à leur demande. Ils invitent chaque candidat pour une séance de discussion au cours de laquelle il est signifié à chacun la validation ou l'annulation de sa candidature ; entrent alors en considération les critères physiques et moraux, les présences en matière de parenté ou de lien du sang : le neveu cède la place à son oncle quand ils sont tous deux candidats ; le jeune frère à son aîné, etc. Bien entendu, le critère de base demeure toujours l'appartenance au clan des Bako Sika.

Une séance de concertation a ensuite lieu entre les sages et les membres du conseil électoral, et sur une base consensuelle, le nom du candidat jugé le plus digne est retenu et gardé secret jusqu'au jour même de l'investiture. Celle-ci a lieu un jeudi après-midi. Seul se présente celui qui est pressenti pour être intronisé, les autres se sachant tacitement écartés, n'arrivent pas. En réalité, seul venu parmi les nombreux concurrents, le candidat retenu se fait accompagner de 3 ou 4 autres princes, postulants fictifs n'ayant en général pas pris part à la sélection faite par les dignitaires en accord avec le collège électoral. Le vrai candidat et ses amis se mettent tous à genoux sur le même alignement, la tête baissée, mais lui se met toujours à l'intérieur du petit groupe, de préférence au milieu, mais jamais au bout. Sages et membres du collège électoral sont tous présents. Le principal dignitaire, Kayoa, expose l'objet de la rencontre. Il prend un turban blanc — sans bonnet rouge — et prie là-dessus.

Il le passe ensuite à Djinmesa qui fait de même avant de le remettre à Jékuman pour le même rituel. Sa prière terminée, celui-ci le remet à une tierce personne choisie dans la foule de curieux venus voir ou même à un passant inconnu dans la région, et le prie de le poser sur la tête d'un tel que l'on désigne du doigt.

Aussitôt, l'élu pris en triomphe sous des ovations nourries de la foule, est conduit au palais, le seul jusqu'à la période révolutionnaire où, par la force des choses, a été abandonné et laissé en ruines. Depuis lors, le souverain intronisé se contente de régner chez lui, « en attendant dit-on, que le palais soit un jour restauré ». Le nouvel élu est ensuite enfermé pendant sept jours.

Cette claustration porte le nom boo de Kibo, qui se compose du Kikakpo, enfermement proprement dit et du Kibo signifiant plus spécifiquement sortie. Au terme de ce retrait, il est rasé. Désormais, il pourra porter le bonnet rouge enturbanné, l'un des insignes du pouvoir suprême. Les autres régalia sont les suivants :

— Un petit pot de terre cuite posé sur des tiges métalliques ou zéé : sacré, il sert à contenir la boisson de mil utilisée par le souverain pour prier pour le bonheur de son peuple. Il la consomme après l'avoir versée dans unealebasse du nom de shédnan, qui va de pair avec ce pot sacré appelé Loman.

— Une lance du nom de Gopannan remplacée depuis la période coloniale par une simple canne à la suite d'un incident survenue à Kandi. En effet, l'un des Piamiki de l'époque, Koékpaadé, s'était rendu dans cette localité pour négocier avec le commandant de Cercle, la sortie de prison du grand-père d'Orushuka, l'actuel Sinwanki de Séghana. Il était armé de sa lance, non pas pour en faire usage dans une intention offensive, mais comme un insigne de son pouvoir. Intrigué, le commandant de cercle lui arracha cette arme sacrée que ne revint plus à Piami. Elle fut alors remplacée par une canne, considérée elle aussi comme sacrée.

— Enfin, une grosse pierre de sacrifice, dite Gbè. Elle est posée au-dessus d'objets occultes et sacrés enfouis dans le sol ; elle est un lieu de prières, une sorte d'autel qui, lors de ces dernières, reçoit des libations de boisson de mil dite win-inin en langue boo.

À suivre !

A. Félix Iroko

PLANTES MÉDICINALES

PIGNON D'INDE



Nom latin	: Jatropha curcas.
Famille des	: Euphorbiacées.
Français	: Pignon d'Inde, Pourghère.
Fon + Gun	: Nyikpotin, Gboguidi Kpotin.
Yoruba - Nago	: Olobontuje, Botuje, Botuje ubo, Botuje, Shenrugan Botuje, Iyelodé, Ewe Ayaba, Lara lara, Lokpa Lokpa, Olasa, Okpukpu, Akpaporo.
Arjo	: Gbaci, manculkwil, Gbododwi.
Mina	: Babati, Agbati.
Wocci	: Ablo.
Kota Fon	: Ajanbabwe.
Bariba	: Bukutu.
Wama	: Tando Kpantaa Ponbu, Tando Kpam laambu.
Yom	: Dmengu, Kokogufia.
Dendi	: Bukutunu.
Somba	: Munasiya.
Peul	: Kidi.

DESCRIPTION

- * Arbuste à latex translucide atteignant 4 à 6 m de haut.
- * Écorce couleur bronzée se détachant en écailles.
- * Nombreuses branches molles et délicates.
- * Feuilles simples cordées et terminées en pointe.
- * Petites fleurs verdâtres axillaires.
- * Fruits : capsules contenant 3 graines noires.

ÉCOLOGIE

- * Sols pauvres et bien drainés.
- * Résistant à la sécheresse et adapté aux fluctuations de température.
- * Pluviométrie annuelle : 200 mm d'eau et plus.
- * Forme souvent des haies vives.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire d'Amérique tropicale.
- * Introduit aux îles du Cap-Vert au XVI^e siècle par les Portugais.
- * Pousse spontanément dans toute l'Afrique tropicale.

CULTURE

- * Multiplication par graines ou par boutures.
- * Pratiquer les boutures à l'hivernage.
- * Semer les graines en sachet 2 mois avant l'hivernage.
- * Germination en 25 jours.
- * Transplanter.

COMPOSITION

- * Graines : acides gras, sucres, toxalbumine (curcine)
- * Écorce : Feuilles et racines : acide cyanhydrique, saponoside, stéroïdes.

EMPLI

AFFÉCTIONS DE LA PEAU

- * Contre les téniaengueons, la gale, les dartres.
- * Sécher les graines au soleil.
- * Écraser et faire bouillir dans l'eau.
- * Recueillir l'huile qui surnage.
- * Appliquer l'huile sur la peau.

BLÉNNORRAGIE

- * Faire une décoction avec une poignée de feuilles fraîches dans un litre d'eau.
- * Filtrer et utiliser en bain local.

VERS INTESTINAUX

- * Utiliser l'huile selon la posologie suivante.
- * 1 cuillerée à café chez les enfants par jour.
- * 1 cuillerée à soupe chez les adultes par jour.

ATTENTION !

Toute la plante est très toxique.
Employer avec précaution en usage interne.
Ne pas dépasser la dose.

A. L. (ENDA) / LA CROIX DU BENIN

FAÇONS DE PARLER

LE BON LANGAGE

À propos de "parenthèse"

Et comme $d \geq 2$ ou $a \geq 6$
 $b - c + 7 \geq 1 \Rightarrow c \leq b + 6$ soit $6 \leq c \leq b + 6$.

$$b = 2, 3 \text{ ou } 4; 4 \leq a \leq b + 2;$$

$$6 \leq c \leq b + 6; d \geq a - 2 \text{ avec } d \leq c - 4.$$
$$\left. \begin{array}{l|l|l} b=2; & a=4; & c=6; d=2 \\ & 6 \leq c \leq 8 & c=7; d=2 \text{ ou } 3 \\ & 2 \leq d \leq 4 & c=8; d=2, 3 \text{ ou } 4 \end{array} \right\} \begin{array}{l} 6 \text{ solu-} \\ \text{tions} \end{array}$$

$b = 3;$	$a = 4;$	$c = 6; d = 2$	10 solutions
	$6 \leq c \leq 9$	$c = 7; d = 2, 3$	
	$2 \leq d \leq 5$	$c = 8; d = 2, 3, 4$	
		$c = 9; d = 2, 3, 4, 5$	

$$\left. \begin{array}{l} \underline{a=5} \\ 7 \leq c \leq 9 \\ 3 \leq d \leq 6 \end{array} \right\} \begin{array}{l} c=7; d=3 \\ c=8; d=3, 4 \\ c=9; d=3, 4, 5 \end{array} \right\} \begin{array}{l} 6 \text{ solu-} \\ \text{tions} \end{array}$$

$b = 4$	$a = 4$	$c = 6; d = 2$	15 solutions
	$6 \leq c \leq 10$	$c = 7; d = 2, 3$	
	$2 \leq d \leq 6$	$c = 8; d = 2, 3, 4$	
		$c = 9; d = 2, 3, 4, 5$	
		$c = 10; d = 2, 3, 4, 5, 6$	

$b = 4$	$a = 5$	$c = 7; d = 3$	10 solutions
	$7 \leq c \leq 10$	$c = 8; d = 3, 4$	
	$3 \leq d \leq 6$	$c = 9; d = 3, 4, 5$	
		$c = 10; d = 3, 4, 5, 6$	

$b=4$	$a=6$	$c=8; d=4$	6 solutions
	$8 \leq c \leq 10$	$c=9; d=4, 5$	
	$4 \leq d \leq 6$	$c=10; a=4, 5, 6$	

Ce jeu présente donc au total **53 solutions**. Trouvez quelques-unes.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉSOLUTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	A
7	+	a	=	7+a	=	a+7	=	1	5	
d	=	$\frac{d+3}{-a}$	=	-3	+	$\frac{b-a}{+3}$	=	b		
d	=		=		=		=			
7-d	+	d+3	=	10	=	b+5	=	5-b	5	
d	+		+		+		+		6	
d	+	$\frac{c+3}{-d}$	=	c-3	+	$\frac{b-c}{+7}$	=	b+4	7	
7	+	c	=	7+c	=	c+7	=	9		

3^e ligne :
 $a - 3 \geq 1$ ou $a \geq 4$
 $d + 3 - a \geq 1$ ou $d \geq a - 2$ soit $d \geq 2$
 $b - a + 3 \geq 1 \Rightarrow a \leq b + 2$; donc
 $4 \leq a \leq b + 2$, relation qui impose $b \geq 2$.

RÉPONSE AU
JEU DES SEPT ERREURS N° 5
paru dans notre livraison n° 741 du 14/01/2000

- 1^o Le genou gauche de l'homme à gauche.
- 2^o La longueur de la canne.
- 3^o La feuille à l'extrême droite.
- 4^o La chaussure gauche de l'homme à droite.
- 5^o Le talon de la chaussure de l'homme à gauche.
- 6^o Les rides du front de l'homme à gauche.
- 7^o Le chiffre 1 à l'extrême droite.

$$E=1 \text{ — } F=2 \text{ — } G=3 \text{ — } H=4$$

"Nager entre deux eaux"

"Cafard"

Le nom "cafard" est un nom qui remonte en France, aux guerres de religion. Les protestants traitaient les catholiques d'hypocrites et de "cafards".

"Cafard" vient de l'arabe, "kafir", renégat, mécréant. Et ceux de l'Église réformée accusaient ceux de l'Église du Pape, de "cafarder" leurs voisins pour les envoyer au bûcher et pour s'approprier leurs terres.

Il faudra attendre la fin du XVI^e siècle pour voir le terme "cafard" désigner le cancrelat, insecte qui, découvert, cherche aussitôt à se cacher dans l'obscurité, tel un hypocrite.

Quant à l'expression "avoir le cafard" elle date du XIX^e siècle. On la doit à des militaires en garnison en Algérie qui prétendaient avoir un cafard dans la tête, quand ils avaient des idées noires... aussi noires que les cafards qui couraient sur les murs de leurs casernes.

AUTOUR D'UN MOT

"Parfait"

Le terme "parfait", quoique exprimant une qualité absolue, peut s'employer avec "moins", "plus" ou même "trop". La perfection étant une chose relative, elle admet différents degrés.

On peut dire, par exemple : cette maison est plus grande, mais son confort est moins parfait.

LE BON LANGAGE

À propos du verbe "jouir"

"Jouir" vient du latin populaire "gaudire" ou du latin classique "gaudere": éprouver de la joie. Ce mot marque un usage avantageux, une idée heureuse.

"Jouer d'une mauvaise santé", "jouer d'une mauvaise réputation" sont donc des locutions qui n'ont pas de sens.

Il faut dire dans ce cas : souffrir d'une mauvaise santé, ou d'une mauvaise réputa-

La comparaison s'appuie donc sur le vocabulaire de l'ancienne marine : nager au lieu de naviguer.

AUTOUR D'UN MOT

La préposition "és" (E accent aigu S)

Il s'agit d'une contraction de "en les".

"Es" signifie en matière de" et ne s'emploie plus que dans quelques expressions et devant un nom au pluriel: docteur *és* lettres, docteur *és* sciences, mais pas "docteur *és* médecine" ou "*és* droit". C'est docteur en droit, en médecine qu'il faut dire.

LES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

"Échouer" et "Échoir"

Une confusion se produit parfois entre les verbes "échouer" et "échoir". Ces verbes se conjuguent différemment et n'ont pas du tout le même sens.

"Échoir" signifie : être dévolu par le sort ou par le hasard. Ce verbe n'a aucun rapport avec l'idée d'échec.

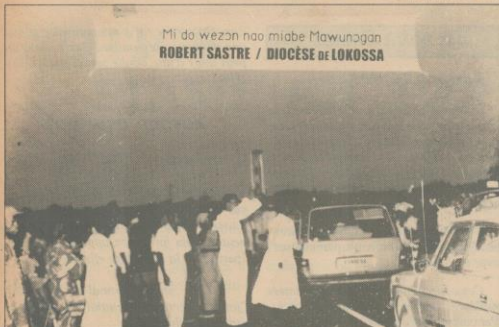
On dira par exemple : Il vous échoit de conclure... C'est à vous qu'il revient de conclure.

Quant au verbe "échouer" il signifie, en parlant d'un navire : toucher accidentellement le rivage ou le fond.

Autre sens général d'échouer : ne pas aboutir, rater quelque chose.

EN IMAGES LES OBSEQUES DE MGR. ROBERT SASTRE

PHOTOS : Arsène KASSEGNÉ



Les fidèles de Guézin (premier arrêt) accueillent la dépouille mortelle de Mgr. Sastre.



Des prêtres portent le cercueil dans l'actuel cathédrale de Lokossa.



Le corbillard transportant la dépouille de Mgr. Sastre franchit Comè.



Les adeptes de vodoun rendent aussi hommage à Mgr. Sastre.



Dans un rite d'eau, les fidèles de Comè saluent la dépouille mortelle de leur pasteur.



Les prêtres appelés "Midjramdo" transportent le cercueil de Mgr. Sastre.



L'escale de Grand-Popo dans l'église Saint-Joseph.



Messe des funérailles corps présent en la cathédrale en construction de Lokossa.

EN IMAGES LES OBSÈQUES DE MGR. ROBERT SASTRE



Le Cardinal Gantin élève la Coupe du Salut à Lokossa en l'honneur de Mgr. Sastre.



Vue partielle des participants : les anciens présidents de la République et le président de la HAAC.



Vue partielle des concélébrants au cours de la messe des funérailles à Lokossa



Vue partielle des participants : Les Norvitcha au premier plan.



La Chorale des filles de Genezareth au cours de la messe.



Son Exc. Mgr. Kpodzro donne la prière du dernier adieu à Mgr. Sastre dans la crypte.



Vue partielle de l'assistance en la cathédrale en construction.



Dernière demeure de Mgr. Sastre dans la crypte de la cathédrale en chantier.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

MONSEIGNEUR ROBERT SASTRE S'EN EST ALLÉ POUR L'EUCCHARISTIE ÉTERNELLE

(Suite de la première page)

fut un des parcours les plus merveilleux et émouvants, notamment à chacune des escalades prévues par l'organisation.

Ainsi, que ce soit à Guézin, Gadomè, Comè, Grand-Popo, Sè, Zoungbonou ou Kpinou, des fidèles laïcs, des adeptes de vodoun et des compatriotes ont tenu à manifester à Monseigneur leur affection de diverses manières.

Parti de Cotonou vers 18 heures, le cortège arriva à Lokossa aux environs de 22 h 30. La dépouille mortelle de Monseigneur Sastre fut accueillie au milieu d'une fête grandiose. C'était simplement beau, très beau. Cela n'a pourtant pas empêché des larmes de couler pendant la procession du parc-auto vers l'église-cathédrale bien aménagée pour l'événement et où allaient, en présence de la dépouille mortelle, se succéder messes et veillées de prières jusqu'au petit matin.

La première messe à Lokossa a été présidée par Monseigneur Paul Vieira, évêque de Djougou, natif du diocèse du Mono et animée par les religieuses et la chorale Aluwasio. Dans l'homélie qu'il

prononça à la demande de Monseigneur Vieira, l'abbé Achille Noudéhou, ancien vicaire général de Monseigneur Sastre dit notamment: «Notre trouble a commencé depuis le dimanche 16 janvier 2000 et nous nous demandons ce qui s'est passé. Monseigneur Sastre est mort et c'est tout à fait normal. Car c'est un homme... Monseigneur Sastre est mort et l'on se demande de quelle maladie est-il mort... Il est mort sans maladie et nous devons le remercier pour cela. Parce qu'il n'a pas épuisé nos énergies, nos ressources pour le servir et le soigner. Mais finalement, nous n'aurons que le même résultat: la mort. Nous devons le remercier, parce qu'il nous a donné un bel exemple d'endurance. Il souffrait sans le faire savoir.

Il ne voulait pas nous faire de la peine. Nous devons, à son école, apprendre à supporter nos petites croix quotidiennes...»

Puis parlant des réalisations de Monseigneur Sastre, l'abbé Achille Noudéhou poursuivit: «Toute sa vie, Monseigneur Sastre a voulu construire, édifier, élever et former des hommes qui puissent prendre la relève, des hommes qui épousent ces idées et qui en vivent... Il attend donc de nous une bonne relève en vue de mener à

bien l'œuvre qu'il a commencée. Certes la tâche ne sera pas facile. C'est pourquoi nous avons prié. Prier d'abord pour Monseigneur Sastre afin que Dieu le prenne tôt à ses côtés. Prier enfin pour que lui-même, une fois arrivé au ciel, nous aide à marcher sur ses traces... Avant la fermeture du cercueil et le départ pour l'actuelle église-cathédrale en construction, les évêques et les prêtres présents ont chanté l'office des défunts. En une longue et imposante procession, chorale des filles de Génésareth, religieuses, prêtres, cercueil porté par les huit derniers prêtres ordonnés récemment, quinze évêques et le Cardinal Gantin se dirigèrent lentement dans la prière et les chants vers le lieu où se déroula la messe des funérailles sous la présidence du Cardinal Gantin. Les émotions atteignirent leur sommet à l'homélie de Monseigneur Vieira, évêque de Djougou, qui ne put retenir des sanglots, de profonds sanglots dont la chorale étouffait parfois l'éclat par des chants de louanges et d'action de grâce. Toute l'homélie était une filiale reconnaissance à Dieu de tout ce que sa tendresse a réalisé en et par Monseigneur Sastre. Les multiples messages, tant du Très Saint-Père le Pape Jean-Paul II, des conférences épiscopales des pays frères, que des autorités préfectorales de Lokossa

ainsi que le témoignage des sœurs de la Pieuse Union des Servantes de la Lumière du Christ et le mot de remerciement de Monseigneur Victor Agbanou, administrateur diocésain ont les uns les autres souhaité que la flamme sacrée de la vie qui animait le cœur de Monseigneur Sastre continue de briller dans chacune de nos vies.

Avant l'aboutie finale donnée par le Nonce apostolique, son Excellence Monseigneur Dupuis, le Cardinal Gantin, tout en soulignant que la célébration eucharistique n'est pas une parade, mais la plus grande prière chrétienne la plus efficace, a invité tout un chacun à aller rendre compte de ce qu'il a vu et à vécu à Lokossa.

Puis Monseigneur Robert Sastre fut conduit dans sa dernière demeure terrestre dans la crypte de l'église-cathédrale encore en chantier. C'est là que les prières du dernier conduites par son Excellence Monseigneur Philippe Podroz, archevêque de Lomé (Togo) en présence de tous les concélébrants, les autorités politico-administratives présentes, une délégation des Sœurs de la Lumière du Christ, une délégation des parents ainsi que des amis.

Guy Dossou-Yovo

« PARLE SI TU AS DES MOTS PLUS FORTS QUE LE SILENCE »

HOMÉLIE DE MGR. PAUL VIEIRA

J'aurais bien aimé me taire ce matin et vous laisser contempler dans le silence ce cercueil qui recueille jalousement le corps de Monseigneur Robert Sastre désormais entré dans le grand Royaume du silence... Lui qui n'avait jamais peur de prendre la parole devant qui que ce soit pour la vérité qu'elle fût, sur n'importe quel sujet. Sa vive intelligence et sa grande culture le mettaient à l'aise et lui donnaient de l'assurance. Les anciens auditeurs de l'émission radiophonique «Si tu savais» en ont l'expérience tout comme les téléspectateurs d'aujourd'hui fidèles de l'émission «Serviteurs de la Parole» que Monseigneur Sastre animait souvent en fidèle compagnie du Père Jacob Agossou.

Mais c'est son silence même dans cette église-cathédrale qui devient d'abord pour nous Parole et m'oblige à ne pas me taire et j'ose prendre la parole non pour parler de celui qui ne peut plus parler, mais pour louer le Seigneur à son sujet, et en notre nom à tous, le confier à la Miséricorde de Dieu qu'il a chantée toute sa vie et que lors de notre dernière conférence épiscopale à Cotonou les 11 et 12 janvier passés il a encore clamé haut et fort.

Plusieurs parmi nous auront vu Monseigneur Robert Sastre pour la dernière fois le jeudi 13 janvier dernier, lors des obsèques de M. Henri de Dravo Whannou. Sa voix résonne encore à nos oreilles, assurée et rassurante, convaincue et convaincante alors qu'il présidait le dernier Adieu: «Oui, nous disons Adieu parce que c'est en Dieu seul que nous pouvons retrouver celui qui est mort, tous les jours nous pouvons le retrouver en Dieu.

Adieu parce qu'il ne fait que nous devancer, car nous nous aussi, un jour, nous le suivrons». Cette parole prononcée dans



Son Excellence Monseigneur Paul K. Vieira, évêque de Djougou

l'église de Saint-Michel à Cotonou le jeudi matin est rentrée dans le silence le dimanche après-midi ici, à Lokossa, et devient comme une vérité scellée du sceau de la mort, c'est-à-dire de la vie.

Il y exactement dix mois, le 27 mars 1999, nous chantions l'Alléluia dans les pleurs et pleurons dans la joie de la résurrection autour de la dépouille de notre bien aimé et regretté archevêque Isidore de Souza... Et voici qu'en ce 27 janvier 2000 déjà, Monseigneur Robert Sastre emboîte les pas à Monseigneur Isidore... Nous n'aurions aucun mot plus fort que le silence de cette mort si celui que nous pleurons ne nous conviait lui-même à le retrouver en Dieu, tant il était convaincu que seulement dans la lumière de Dieu nous pouvons y voir clair.

«Dans ta lumière, nous voyons la lumière». N'était-ce pas la devise épiscopale de celui que nous pleurons ? Cette lumière de Dieu pour Monseigneur Sastre a un nom: Amour, un visage: Jésus-Christ; un lieu d'incarnation: l'homme !

Amour de Dieu pour l'homme en Jésus-Christ: on pourrait résumer en ce triptyque toute la foi, la vie et le mystère de celui qu'il a plu au Seigneur d'appeler à la vie depuis maintenant soixante-treize ans accomplis, et d'associer au sacerdoce du Christ depuis quarante-huit ans bientôt, et en l'honorant de la charge épiscopale voici la vingt-huitième année.

Seigneur, nous sommes venus en famille ce matin te confier et te recommander ton serviteur Robert Sastre et, dans ta lumière, nous comprenons qu'il nous faut d'abord te dire merci: Merci de l'avoir appelé à la vie. Merci de lui avoir donné soixante-treize années de vie... Alors qu'il y a vingt ans il était déjà donné pour mort. Les médecins ne lui avaient-ils pas dit: «Nous ne pouvons plus rien. Ou la maladie s'arrête d'elle-même, ou vous mourrez sûrement. À vous de prier et de faire prier...»

Et tu as exaucé, Seigneur, sa prière et celle de ses amis ! Merci Seigneur. Merci de l'avoir honoré de la grâce sacerdotale et de la charge épiscopale. Dans ta lumière

nous voyons bien que tout cela est un don gratuit de ta magnificence.

Oui, il y a un mot qui se révèle plus fort que le silence en ce lieu, mot engendré lui-même des profondeurs de notre silence: Merci Seigneur, Béni sois-tu Seigneur.

«Dans ta lumière nous voyons la lumière». Dans la lumière de Dieu qui est amour et miséricorde, Père de toutes les consolations, ce que Monseigneur Sastre découvrait d'abord c'est la dignité de l'homme, de tout homme, mais aussi en même temps sa dignité comme vocation en Dieu et donc comme raison suffisante pour mobiliser toute une vie jusqu'au sacrifice suprême du don de soi... comme le fit Jésus de Nazareth, la nouveauté de Dieu proposée à toutes les cultures et à toutes les races. S'il est vrai, comme le disait le Pape Jean-Paul II dans son Encyclique Redemptor Hominis, que l'homme est la route de l'Église, il est aussi vrai qu'il l'est parce que d'abord il a été et demeure la route de Dieu lui-même et de son Fils qui a tout pris de notre chair, tout, excepté le péché.

Le mystère de l'Incarnation dont nous célébrons le 2000ème anniversaire en cette année de grâce est aussi celui de la plus haute déclaration de la dignité humaine. Dans le mystère de l'amour de Dieu déployé à nos yeux depuis la création de l'homme jusqu'à l'élévation sur la croix et en passant par l'abaissement de la crèche, se révèle du même coup le grand mystère de l'homme. Au refrain de l'hymne du psautier qui s'interroge: «qui donc est Dieu pour nous aimer ainsi ?», répond en chœur la foi du chrétien qui en a contemplé le mystère: «Que donc n'est l'homme pour être ainsi aimé de Dieu ! L'homme, excusez l'expression, est le chouchou de Dieu. C'est à cette source divine que buvait la passion de ce pasteur pour la défense de la dignité de tout homme mais surtout de ses frères de races que l'histoire, les mentalités

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

et des politiques ont toujours voulu regarder comme une sous-race ou une race maudite et incapable. Défense qui n'était pas simple contestation mais profonde interrogation et franche interpellation. Très jeune, encore jeune prêtre, Monseigneur Sastre avec d'autres confrères jetaient déjà leur cri d'alarme et d'alerte : « les prêtres noirs s'interrogent ».

L'homme était alors capable, de s'adonner, comme Jésus au temple à une sainte fureur et de promener son verbe acerbe, direct et redoutable, pour empêcher la profanation de ce sanctuaire sacré qu'est l'homme pour Dieu. Les fidèles du diocèse de Lokossa, et même d'ailleurs, se souviennent tous de ses sorties contre tout ce qui, dans nos propres cultures comme dans d'autres civilisations, maintient l'homme dans une situation d'ignorance, d'exploitation, de peur et d'injustice : on tremblait parfois pour lui et lui jamais devant personne ni aucun sujet car en Jésus il percevait la passion pour l'homme comme une passion pour la vérité.

Les promoteurs de la triste page de l'histoire révolutionnaire de ce pays se sont bien rendus compte qu'on pouvait enchaîner la personne de Monseigneur Sastre sans enchaîner sa parole de vérité. Il était encore plus dangereux en prison qu'en liberté ! Rien à ses yeux ne pouvait et ne devait plus aliéner cette liberté et cette dignité que le Christ nous a values par sa mort sur la croix.

Il n'y a aucun doute que c'est sur le visage du Christ et dans sa personne que Monseigneur Sastre a découvert et contemplé cet amour et cette réhabilitation de la dignité de la personne humaine. Ainsi le Christ n'est pas le simple prototype de la vraie humanité, il en est le secret, le vrai promoteur et le seul premier protagoniste. Sans le Christ aucune civilisation ne peut découvrir l'homme dans sa densité et sa profondeur, dans sa réelle vocation comme être — créé — pour Dieu pour citer saint Augustin : « Tu nous a fait pour toi Seigneur ». Le Christ est l'eau vive, la seule qui étanche la soif au cœur et au creux de toutes cultures.

C'est dans cette foi devenue conviction que Monseigneur Sastre inscrivait son zèle apostolique. L'Evangile de Jésus-Christ était la seule semence de la vraie humanité, il fallait la semer très vite et très loin ; il me semble que les prêtres du Mono entendent ici, l'écho de sa voix leur répéter : « investissez-vous dans la marche missionnaire ». Que de fois les paroisses toutes entières ont été invitées, interpellées par leur pasteur à sortir, à aller au large vers ceux qui ne connaissent pas encore la Bonne Nouvelle de Jésus Christ ou pour l'entretenir dans des Communautés qui l'ont déjà accueillies et se trouvent confrontées à des épreuves. Quand en 1967, l'Eglise de Guinée Conakry fit appel aux Eglises sœurs d'Afrique pour lui voler au secours afin de parer au sombre dessein de Sékou Touré, Monseigneur Sastre fut parmi les premiers à faire sa valise et à partir en Guinée-Conakry... C'est dans cette même passion que s'inscrit la volonté de multiplier les paroisses de son diocèse : vingt sur les trente et une ont vu le jour grâce à sa détermination partagée par les prêtres, ses collaborateurs, fondations qui démarraient parfois dans des conditions presque héroïques. Mais devant le bien suprême qu'est la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, tous les sacrifices, pour Monseigneur Sastre, étaient permis. Cette marche missionnaire voulait aussi donner des moyens et des signes tangibles du Royaume déjà présent parmi les hommes. Monseigneur Robert Sastre savait que les prêtres seuls ne suffisaient pas à la tâche. Pour lui aussi la vie reli-

gieuse est un signe indispensable de la maturité et de la véracité d'un peuple acquis à la cause de l'Evangile. Si sa main a été moins heureuse avec les frères de Jésus, la couronne des Servantes de la Lumière du Christ dit autour de ce cercueil la bénédiction que cette œuvre a reçue du ciel... Et le grain tombé en terre ne peut qu'apporter un affermissement et un enracinement.

Pour vous chères Sœurs Servantes de la Lumière du Christ, cette disparition brusque de votre Père fondateur quelques mois après les premiers vœux définitifs de vos pionnières n'est-elle pas une invitation à retrouver la vraie Lumière dont Monseigneur Sastre n'était qu'un reflet sur votre route.

Dans la lumière nous voyons la lumière. Si le parti des faibles, des pauvres et des exploités trouvait en Monseigneur Sastre un défenseur, celui des exploités, des forts et des profiteurs peut saluer en lui le médiateur de la Miséricorde de Dieu. « Dieu qui nous a créés de terre, nous l'honneur pas que nous soyons terribles » avait-il répété à la suite de Pény, non point pour assoir l'âme du pécheur dans le mal ou dans une attitude de démission morbide, mais pour l'inviter à la confiance, au relèvement et au retour à la maison du Père des Miséricordes, car aimait rappeler Monseigneur Sastre « Dieu a envoyé son Fils dans le monde non pas pour juger le monde mais pour que par lui, le monde soit sauvé ». Comme l'écrivait le Pape Jean-Paul II dans son encyclique sur « Dieu riche en Miséricorde », Monseigneur Sastre était convaincu qu'il n'y a pas de conversion possible sans la découverte de la Miséricorde c'est-à-dire de cet amour patient et doux. Le chantre et le prédicateur de la Miséricorde de Dieu qu'était Monseigneur Sastre rappelait dès qu'il en avait l'occasion que les lois et la discipline de l'Eglise doivent s'imprimer avant tout de cet attribut qui fait l'essence même de Dieu. Je le revois s'insurgeant contre un certain rigorisme : « Que prêchons-nous au juste, l'enfer ou la miséricorde de Dieu ? » Non au péché, bien sûr, mais tout pour le pécheur car si Dieu a créé l'homme, c'est pour une existence impérisable et non pour l'enfer... et Dieu sait mettre en œuvre le plus grand secret de son cœur, sa miséricorde infinie, pour s'attirer cet homme et lui offrir la grâce du salut !

Oui Seigneur, une fois encore notre silence se rompt dans ta lumière pour te dire Merci, car nous savons que nous n'avons en vérité aucun mérite devant toi : tout en nous est don de ton amour. Merci pour l'être servi de ton serviteur Sastre pour faire avancer ton règne au milieu de nous. Comme toi il a sa part de la part des pauvres sans fuir la compagnie des moins pauvres. Comme toi il a pris la part de l'homme. En toi, il a cru et c'est toi, dans ce qui te révèle le plus, ta miséricorde, qui l'a voulu révéler à ses frères.

Pour l'œuvre de la révélation et de l'évangélisation accomplie par sa vie et son action. Béni sois tu Seigneur, Merci Seigneur !

Dans ta lumière Seigneur, nous voyons la lumière. Quel humain entré dans la lumière de Dieu ne commence par prendre conscience de sa propre opacité, des ténèbres qui existent en lui, et surtout à exprimer sa soif de se laisser traverser par ta lumière purificatrice ? « Le Verbe était la vraie lumière qui, venant dans le monde, illumine tout homme ». Il illumine sur son besoin de salut, car il lui fait percevoir son être de péché malgré peut-être tout l'effort qu'il déploie pour correspondre et répondre à sa vocation de filiation divine, il le révèle à lui-même comme frère en huma-

nité de tous les hommes. Monseigneur Robert Sastre a souvent clamé cette conscience de se savoir pas meilleur que les autres, d'être un homme assoiffé du pardon de Dieu et de celui de ses frères. « Seuls ceux qui ne font rien, disait-il, peuvent se garder les mains propres. Celui qui accepte d'agir ne doit pas avoir peur de se salir les mains ». Quand on est passionné, n'est-il pas normal qu'on soit parfois excessif ? On dit que les artistes et les grands conjuguent souvent leurs qualités avec les défauts de ces mêmes qualités ! Qui alors parmi les humains pourrait jauger un homme à sa juste valeur ? N'est-ce pas Dieu seul qui peut lire au cœur de l'homme et apprécier la justesse de ses intentions ? Et pourtant nous sommes sûrs d'une chose : le péché est en tout homme.

« Si nous disons, nous n'avons pas péché, nous nous égarons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous » (1 Jn 1, 8). Peut-on rentrer dans ta lumière Seigneur, sans être dans la Vérité ?

Nous rompons le silence ce matin pour confesser cette vérité du péché dans la vie de celui qui nous est pourtant cher. Nous confessons cette vérité pour te le recommander et mieux te rendre grâce, car malgré le péché qui l'a marqué indéniablement, tu l'as aimé, appelé, tu lui as fait confiance, tu l'as soutenu.

Nous voulons à présent confesser cette vérité pour te le recommander encore et le confier à ta miséricorde toute puissante dont il s'est fait le chantre.

Nous le faisons volontiers au cours de cette Eucharistie sur son corps, lui qui l'a toujours considérée comme le dernier et le plus grand cadeau qui se pouvait offrir à un baptisé, fût-il le plus grand des pécheurs, pourvu qu'il n'ait pas renié sa foi !

À notre dernière conférence épiscopale, nous échangeons entre nous sur la conduite à tenir pour les funérailles dans nos diocèses ! Tous les évêques du Bénin ici présents se souviennent encore de l'intervention de Monseigneur Sastre « la messe n'est pas une parade, c'est la plus grande prière chrétienne, la plus efficace. Et il me semble, disait-il, que tout baptisé y a droit qui n'ait pas renié lui-même sa foi en Christ ».

Seigneur nous ne sommes pas ici pour une parade... notre grand nombre, la qualité de cette assemblée tout veut ajouter simplement à l'intensité de notre prière et de notre supplication, au poids de notre espérance pour ton serviteur notre père et frère Robert Sastre.

Espérance que, maintenant que ses yeux se sont fermés à la lumière de cette vie, il puisse contempler, dans la face à face ta lumière éternelle.

Espérance que, débarrassé désormais des accidents de notre étape terrestre, ta lumière réalise complètement en lui son œuvre de dissipation des ténèbres et de purification de sa personne.

Espérance que, rentré dans la pleine lumière du Ressuscité et voyant désormais l'autre face des choses, la vraie, la juste, il nous aide à mieux marcher dans ta lumière.

Je me tourne maintenant vers vous, cher Monseigneur Sastre... Au début de

(Lire la suite à la page 11)

LE DIOCESE DE LOKOSSA APRES LE RETOUR À LA MAISON DU PÈRE DE MGR. ROBERT CODJO MAWULAWO SASTRE



C'est désormais une réalité. L'évêque de Lokossa, Monseigneur Robert Codjo Mawulawo Sastre n'est plus. Il a rejoint la maison du Père dans l'après-midi du dimanche 16 janvier 2000. De fait, le troupeau de Lokossa vit sans berger et ce sera ainsi jusqu'à la nomination d'un nouveau pasteur. Mais en attendant, le diocèse a besoin d'être dirigé, d'être administré. Et comme le prévoit les règles de l'Eglise, à la mort de l'évêque, le collège des consultants, élargi éventuellement au conseil presbytéral (de l'évêque) se réunit immédiatement pour élire en son sein ou en dehors de lui, un administrateur diocésain. C'est ce qui a été fait le mardi 18 janvier 2000 à Lokossa, et le choix a été porté sur l'abbé Victor Agbanou.

Âgé de 55 ans et professeur de Bible au grand séminaire Saint-Gall sis à Ouahad, et enseignant à l'Institut catholique de l'Afrique de l'Ouest (ICAO) sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) et dans des centres de formation religieuse tel qu'au Togo, l'abbé Victor Agbanou, désormais administrateur diocésain, aura la lourde mais noble mission de gérer les affaires courantes du diocèse de Lokossa jusqu'au jour où il plaira au Seigneur de combler le vide créé par la mort de Mgr. Robert Codjo Mawulawo Sastre.

Dans l'exercice de cette responsabilité, l'abbé Victor Agbanou sera assisté des consultants du diocèse qui sont les abbés Achille Nondéhou, ancien vicaire général du diocèse, Xavier Tihonégnon, profès séculier au grand séminaire Monseigneur-Louis Parrot sis à Tchavodji et chargé de l'enseignement, et Ambroise Mestégan, curé-doyen de la paroisse de Gomo.

L'administrateur et le collège des consultants comptent donc sur la prière de tous les membres de l'Eglise du Bénin et en particulier sur les filles et fils de l'Eglise particulière de Lokossa pour conduire à bon port la gestion de cette transition qui leur est confiée.

La rédaction

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

POUR LE GRAND JUBILÉ DE L'AN 2 000 : RETRAITES PROPOSÉES PAR LE FOYER DE CHARITÉ MARIE-REINE-DE-LA-PAIX

SÈGBOHOUÉ — 04 BP 0222 CADJÉHOUN COTONOU (BÉNIN)

"C'est seulement au cœur des hommes que peut se construire une paix authentique. Cette tâche exigeante est confiée tout particulièrement aux chrétiens: ils ont reçu la mission de témoigner que le Christ est venu porter au monde l'amour du Père. Je les exhorte donc à une vraie conversion intérieure, se refusant résolument à vouloir trouver dans la vengeance un moyen de rétablir la justice. En effet, la recherche de la paix implique, de la part de tous, un effort sincère et une volonté résolue de changer de vie, même si cela est souvent difficile et engage à agir à contre-courant des idées reçues et de certaines traditions. En accueillant la grâce de la réconciliation, d'abord dans leur propre famille, les chrétiens sont appelés à construire la civilisation de l'amour qui est l'unique garantie pour établir une société plus juste et une paix durable". Extrait du message du Pape Jean-Paul II à Mgr. Simon Ntamwana, président de la conférence épiscopale du Burundi, in D.C. n° 2212, page 878).

QU'EST-CE QU'UN FOYER DE CHARITÉ

Communauté de baptisés, le Foyer de Charité propose au peuple de Dieu des occasions de ressourcement spirituel à partir de l'exercice du sacerdoce ministériel du père, au sein d'une famille de spiritualité qui s'efforce de vivre dans la Lumière, la Charité et l'Amour, selon le charisme propre aux Foyers de Charité. Il cherche à être un espace de formation où toute personne en quête de Dieu puisse nourrir sa foi au contact de la Parole de Dieu.

En fait, nous avons tous besoin d'être évangélisés à fond pour parvenir à faire face aux nombreux défis et provocations du troisième millénaire de l'ère chrétienne.

Les retraites et récollections organisées dans notre Foyer de Charité se vivent dans un climat de silence profond : un silence d'attention, un silence d'écoute, un silence de méditation et de contemplation, destiné à permettre à la Parole d'ouvrir au plus profond des cœurs des brèches de lumière et de paix, de guérison et de résurrection. Pour cela, notre enseignement s'enracine dans les Saintes Ecritures et la Doctrine de l'Eglise catholique.

CE QU'IL IMPORTE DE SAVOIR

Les retraites commencent le premier jour indiqué, avec la célébration de l'Eucharistie à 19 heures 30. Le dernier jour, les participants repartent du Foyer vers 10 heures. Pour cela, il convient d'être là, sur place, le premier jour de la retraite entre 15 et 19 heures et de reprendre le chemin du retour dès que s'achève la retraite suivie.

LA CAPACITE D'ACCUEIL :

Soixante-douze (72) lits disponibles pour nos hôtes.

COMMENT ARRIVER AU FOYER DE CHARITÉ DE SÈGBOHOUÉ ?

Arrivé à la grande bifurcation ou à la station d'essence SONACOP de Sègbohoulé, traverser le village en direction d'Adja-Tokpa ou de Kpomassè. Vous y êtes au bout d'un kilomètre environ après la station-service où vous pourrez trouver un taxi-moto : à 100 F, actuellement.

CE QU'IL FAUDRA APPORTER

Drap de lit ou pagnes de nuit, serviettes et articles de toilette sont nécessaires y compris quelques savonnets; missels, Bible et Prière du Temps Présent seront utiles ainsi qu'une lampe de poche.

Que chacun prenne avec soi les médicaments dont il aura besoin pour sa santé ! Nous n'avons pas de produits pharmaceutiques disponibles.

Les prêtres viendront avec une aube-chasuble et une ou deux étoles, selon le temps liturgique.

FRAIS DE PARTICIPATION

Dix mille (10 000) francs CFA au minimum, étant donné le phénomène de la dévaluation et le taux d'inflation. Que nous réserve l'avènement de l'euro ? De plus, les retraitants pourront envisager les lourdes charges qui incombent au Foyer : frais de séjour ou d'entretien, budget de fonctionnement ou d'extensions... Mais l'argent ne saurait être un obstacle absolu au ressourcement dans un Foyer de Charité.

Nous remercions par conséquent les âmes généreuses qui ont à cœur de soutenir de toutes leurs forces cette œuvre nécessaire en vue de l'annonce de la Bonne Nouvelle du Salut.

NOTA BENE : Sachez qu'il est prévu quelques retraites ou récollections au Foyer, possibles selon les demandes qui nous parviennent et qui engagent particulièrement les personnes concernées.

CALENDRIER DE RETRAITES POUR L'ANNÉE 2000

1	Du 6 au 12 mars	: Entrée en carême.
2	Du 17 au 23 avril	: Semaine Sainte
3	Du 15 au 21 mai	: Joseph, époux de Marie, et le mystère de la paternité.
4	Du 19 au 25 juin	: Le règne de Dieu.
5	Du 31 juillet au 6 août	: Jésus dans notre monde.
6	Du 28 août au 3 septembre	: Dieu, notre Père.
7	Du 2 au 8 octobre	: Marie, Mère de Dieu et notre Mère.
8	Du 30 octobre au 5 novembre	: Les Saints.
9	Du 27 novembre au 3 décembre	: La prière dans notre vie.
10	Du 26 décembre 2000 au 1 ^{er} janvier 2001	: Ô Dieu !

Propositions de week-ends ou de récollections :

- Le 14 mars : Entrée en carême pour les prêtres de l'archidiocèse de Cotonou.
- Du 31 mars au 2 avril : Récollection en fon demandée par la Légion de Marie (Akpakpa-Cotonou).
- Du 1^{er} au 4 juin : À réserver.
- Du 9 au 12 juin : Équipes Notre-Dame.

N.B. — Chacune de nos retraites ou récollections devra être particulièrement marquée par la célébration du Grand Jubilé de l'An 2000.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M. - Mme - Mlle - Sœur - Père
 Né(e) le à
 Profession
 Adresse habituelle
 Désire participer à la retraite numéro
 du au
 Je m'engage au silence. Signature

ATTENTION ! Joindre une enveloppe timbrée et portant votre adresse personnelle afin de recevoir une réponse.

DEUX NOUVEAUX DIACRES AU SERVICE DE L'ÉVÊQUE ET DE L'ÉGLISE DE KANDI

Ils étaient en tout 13 prêtres du diocèse à faire bloc autour de Mgr. Marcel Agboton, évêque de Kandi, ce samedi 18 décembre 1999 pour célébrer les merveilles du Tout-Puissant. Merveilles que fit le Seigneur pour l'Eglise de Kandi par le don de 2 diacres. Ce sont les abbés Jean-Baptiste Gompasounon de la paroisse Notre-Dame de Banikora et Jonas Nonsou de la paroisse de la nativité de Gogounou.

La célébration de l'Eucharistie qui débuta à 9 h 15 mn fut précédée par la bénédiction solennelle de la Croix lumineuse de la cathédrale, signe visible de l'éclatante lumière apportée par le Christ depuis 2000 ans où il fit irruption dans notre humanité. Et c'est justement à ce Christ que les heureux du jour ont décidé de consacrer toute leur vie par le don de leur personne et le service désintéressé.

Après l'appel des ordinands, leur engagement à vivre la chasteté dans le célibat consacré par le geste du pas en avant, et la lecture des textes choisis pour la circonstance, Mgr. Marcel Agboton, dans son homélie d'abord rappelé à toute l'assistance et spécialement aux deux futurs diacres ce que l'Eglise attend d'eux. Ils sont avant tout, les diacres de Jésus au service de l'évêque, de l'Eglise, pas seulement de celle de Kandi mais de toute l'Eglise, au service de l'homme, pas seulement de Batombu, du Bo, du Gourmanché, du Dendi, du Fon, ou du Peuhl. Ils sont au service de tout homme à qui le Christ s'identifie. C'est cela même la diaconie, c'est-à-dire «servir et non se servir ou se faire servir». Se tournant vers les fidèles venus nombreux rendre grâce au Seigneur, l'évêque «insista et signa» qu'il est de leur devoir d'aider les deux candidats au diaconat à bien vivre leur engagement. Il leur revient de les soutenir surtout par la prière. Car c'est la seule arme qui aide véritablement tout chrétien à rester fidèle à sa vocation, au Seigneur. Aux jeunes présents à cette cérémonie, Monseigneur n'a pas manqué d'indiquer le secret pour réussir leur vie. Il réside dans le don généreux de sa personne pour se mettre au service de l'Eglise et du prochain comme le font les abbés Jean-Baptiste et Jonas qu'il nomme volontiers des "fous". Le mot est à prendre dans son sens le plus obvie. Oui, fous de Dieu, Jean-Baptiste et Jonas le sont. Car étant l'un prince et l'autre descendant de la grande lignée des chefs de terre, ils n'ont pas tenu compte des prestiges et avantages de leur rang mais ont préféré tout quitter pour suivre le Christ. Y a-t-il un choix de vie plus noble, demanda Monseigneur ? Et les jeunes, surtout ceux du diocèse de Kandi en recherche d'ambitions nobles, ne peuvent-ils pas emboîter le pas à ces aînés ? Pour finir, il les invita à faire un sérieux examen de conscience afin de discerner le dessein de Dieu dans leur vie.

Suivra ensuite, la cérémonie d'ordination diaconale proprement dite. Au rite succéderont la litanie des saints, l'imposition des mains, la prière de consécration, la réception de l'évangéliaire, le port de la dalmatique, et le baiser de paix de l'évêque. Les prêtres concélébrants feront également ce geste ainsi que les parents des nouveaux diacres. La messe suivit son cours normal jusqu'à la fin. Au terme de cette célébration, Monseigneur, les prêtres et les religieuses ont été invités à une collation. Le peuple de Dieu s'adonna de son côté à des réjouissances.

Priions le Seigneur, qui seul appel à Le servir, d'assister les nouveaux diacres pour qu'ils soient "une humanité de surcroît en laquelle il renouvelle son mystère" afin que s'étende sur notre terre sa bonne nouvelle de salut.

Denis Kacou
 Séminaire de la paroisse
 BP 15 Ouidah

JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

AFRIQUE 2000 : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES INCERTAINES

L'Afrique subsaharienne entre dans l'an 2000 avec un taux de croissance bien modeste, qui pourrait freiner les progrès dans la lutte contre la pauvreté, malgré une reprise globalement plus rapide que prévue, estime la Banque mondiale dans son rapport annuel.

Pour l'Afrique au sud du Sahara, les économistes de la Banque prévoient un produit intérieur brut (PIB) en hausse de 2,3% pour 1999, tassement léger par rapport à 1998, suivi d'une reprise modérée à 3,1% en 2000 et 3,9% en 2001. Ces chiffres sont en net recul par rapport aux années précédant la crise financière déclenchée en Asie en juin 1997.

Si la plupart des pays subsahariens ont été affectés par la crise cela était dû notamment aux facteurs ci-après : chute des cours des matières premières, effondrement des prix du pétrole, et baisse de la demande des exportations vers l'Europe et l'Asie de l'Est.

La sortie de crise permet désormais d'augmenter des hausses modestes des cours, de l'ordre de 2,8% et 4,2% pour les deux prochaines années.

Cependant, la Banque mondiale lance en même temps une mise en garde : l'évolution attendue risquerait d'être partiellement ou entièrement compromise pour plusieurs pays (africains) importateurs de pétrole, si la forte hausse des prix de pétrole était maintenue dans la durée. En dépit de la baisse des cours, ainsi que des mauvaises conditions climatiques et des conflits intérieurs et régionaux comme la crise des pays de la région des Grands Lacs, l'impact de la crise mondiale selon les experts de la Ban-

que, a été atténué par l'amélioration des politiques et les réformes économiques d'un nombre croissant de pays.

Mais selon la Banque, «leur performance récente est bien en-deçà de ce qui est nécessaire pour assurer des progrès dans la lutte contre la pauvreté, et les revenus par habitant vont baisser (de 0,2% pour la deuxième année consécutive en 1999). Pour maintenir le niveau de vie, il faut en effet à l'Afrique une croissance du PIB de plus de 3% afin de dépasser la croissance démographique.

ATTRIRER LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Afin d'attirer les investisseurs étrangers, les Africains devront remettre de l'ordre sur le continent pour mieux commencer le troisième millénaire. En effet, tant que dureront l'insécurité, les conflits armés et les guerres civiles qui ont ravagé de larges régions du continent, les investisseurs étrangers hésiteront à s'engager davantage dans cette partie du monde, tout au moins en dehors du secteur pétrolier. Cela est d'autant inquiétant que le montant total investi par les étrangers en Afrique n'a été que 8,3 milliards de dollars en 1998 environ 4 980 milliards de F CFA après un record de 9,4 milliards en 1997 dû notamment au volume important de privatisations réalisées en Afrique du Sud, le principal pays d'accueil d'investissements étrangers sur le continent.

Les investissements étrangers, besoin est-il encore de le souligner, sont étroitement liés à l'ouverture du commerce et la large participation des Africains à la Conférence de l'OMC, début décembre 1999 à

Seattle a démontré que l'Afrique a bien compris la réalité de la mondialisation économique.

INQUIÉTUDES SUR L'AVENIR DE L'AIDE ET DE LA DETTE

S'il est permis d'espérer que l'Afrique subsaharienne franchisse le cap de l'an 2000 assurée d'une reprise modeste de la croissance, il n'en demeure pas moins que le continent dépend toujours de l'aide au développement pour assurer son financement extérieur. Paradoxalement, la «générosité» des principaux bailleurs de fonds surtout l'aide des États-Unis, s'effiloche depuis la fin de la guerre froide, il y a dix ans.

Ainsi donc, des fortes inquiétudes pèsent sur l'avenir de l'aide. La baisse du volume de l'aide publique depuis une dizaine d'années, peut s'illustrer par le fait que l'Afrique reçoit chaque année seulement entre 30 et 35% du total de l'aide publique au développement (APD), et cela, sous forme de dons généralement. L'APD fournie par les 21 membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE a chuté de 21% entre 1992 et 1997, à 48,3 milliards de dollars environ 28 980 milliards de F CFA, soit 0,22% du PNB global des pays donateurs contre 0,33% 5 ans plus tôt.

Dans ces conditions, les Africains, auraient intérêt à réorienter leur politique de manière à attirer une plus grande part des investissements privés qui fournissent la contribution la plus durable au développement, et à augmenter leur épargne intérieure afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'aide.

Cette position, des experts de la Banque mondiale ne doit pas, selon nous paraître pour autant suspecte à priori. Elle n'est donc pas à rejeter systématiquement. En effet, il n'est pas évident, que les grands pays industrialisés soient, réellement prêts à accorder l'annulation de la dette aux pays les plus démunis, dont la plupart en Afrique. Les résultats acquis à ce jour grâce aussi bien à la mobilisation qu'au dur combat qui se mène sont encore et demeurent bien maigres.

Au total, la voie salutaire qui s'offre à nos pays, c'est la poursuite soutenue de leurs efforts en vue de réduire leur dépendance de l'aide.

La Banque souligne par ailleurs que l'Afrique bénéficiera aussi largement de l'allègement de la dette prévu dans le cadre de l'initiative renforcée pour les pays pauvres très endettés (PTTE), puisque 30 des 36 pays éligibles sont en Afrique subsaharienne, malgré ces progrès, la croissance de la région risque de rester plutôt faible pour la période allant jusqu'en 2008. Selon des calculs de la Banque mondiale, le nombre d'Africains survivant avec un revenu de moins d'un dollar environ 600 F CFA par jour pourrait ainsi augmenter de 290 millions en 1998 à 406 millions en 2008 (plus que la moitié de la population totale) alors que la communauté internationale s'est fixée comme objectif la réduction de moitié de la pauvreté dans le monde entre 1990 et 2015.

Pour l'Afrique, le défi reste donc la recherche d'une croissance de qualité pour assurer à ses pauvres la possibilité de sortir de l'exclusion.

Jan Kristiansen

HOMÉLIE DE Mgr. VIEIRA

(Suite de la page 9)

ce mois de janvier, vous envoyiez vos vœux à vos amis et vous vous interrogiez :

« Nous y sommes et nos pieds foulent le seuil fatidique de l'an 2000. Mais pour quel rendez-vous ? Est-ce seulement pour fêter ? Le rendez-vous de la mémoire ? Ou plutôt pour nous abreuver aux sources de l'Amour Rédempteur qui a été, qui est, et qui vient ? »

Le Seigneur vous accorde le double rendez-vous de vivre l'un et l'autre : pour votre joie, pour la fête, vous pouvez désormais boire à longs traits ininterrompus aux sources vives de l'Amour Rédempteur du Dieu éternel. Tout est désormais clair pour vous dans la vraie lumière de Dieu que les ombres de cette terre ne peuvent plus perturber, les mirages altérer et à laquelle aucun reflet ne peut se substituer.

Vous voyez désormais mieux que nous ce dont l'Amour de Dieu est capable avec nos misères, nos petites et parfois même nos mesquineries...

Alors, nous aussi, nous vous disons « Adieu » pour que, tous, vous nous retrou-

viez et que nous vous retrouvions tous les jours en Lui. Ainsi, nous continuerons la route de façon plus assurée avec vous.

Nous, vos frères de la Conférence Épiscopale du Bénin avec qui vous partagez cette sollicitude de toutes les Églises marquant nos assises de votre perspicacité dans la réflexion et de votre audace dans les analyses.

Que seront nos rencontres sans le sel de l'humour que vous y mettiez pour nous détendre ? Que seront nos repas pris ensemble sans ces rires que vous provoquiez et qui creusaient encore plus nos appétits ? Nous ne vous oublierons pas ! Nous vous retrouverons sûrement tous les jours... Comme vos chers fils et filles du Mono, cette terre que vous aimiez passionnément et dont la renommée et le développement vous faisaient combattre à visage découvert. En Dieu le Mono vous retrouvera tous les jours... En Dieu vos nombreux amis, convenus ici de partout, évêques, prêtres, religieuses, fidèles laïcs, autorités politiques, représentants d'autres confessions avec qui vous avez toujours noué le dialogue. Au nom de la Conférence Épiscopale et en votre nom, je leur dis un sincère merci. Oui, ils sont tous là parce qu'ils veulent tous vous retrouver tous les jours en Dieu.

Mais leur désir c'est aussi de vous retrouver un jour pour toujours dans la

lumière de Dieu pour la fête éternelle. Alors intercédiez aussi pour nous tous et toutes pour que vos vœux de cette année se réalisent pour chacun de nous. À partir de votre silence, « Que jaillisse la flamme de notre espérance. Car le Christ a vaincu par sa Paix la violence et la mort ».

Que de la braise couvrait sous la cendre éclate le feu nouveau de notre amour... Car l'amour du Seigneur continue :

à ouvrir les yeux des aveugles,
à faire parler les muets et entendre les sourds,
à faire marcher les impotents,
à purifier les lépreux,
à nourrir les affamés.

Que nous soyons les artisans de ce monde toujours nouveau dont Dieu nous veut comme signe et essai, monde nouveau où l'homme sera en marche vers Dieu, où la Parole de Dieu sera annoncée et entendue, où la gloire de Dieu illuminera les cœurs, où la dignité de tout homme Image et Ressemblance de Dieu sera reconnue, aimée et promue en œuvre et en vérité.

Amen ! Alléluia !

Lokossa, le 27 janvier 2000.

† Paul Vieira
Evêque de Djougou

COMMUNIQUÉ DE L'AMBAassade D'ESPAGNE À PROPOS

des Élections Générales en Espagne
12 mars 2000

« Afin de permettre la correction d'éventuelles erreurs d'inscription, les listes électorales seront exposées au public du 24 au 31 janvier 2000 au Vice consulat Honoraire Espagnol à Cotonou (Immeuble ex-Mercedes, Route de Porto-Novo - 06 BP 1560).

— Chaque collège électoral en Espagne, est chargé de l'envoi de la documentation nécessaire pour le vote, documentation qui est envoyée directement à chaque électeur par courrier certifié.

— Une fois reçue la documentation, la procédure pour l'exercice du droit de vote est la suivante :

- soit le renvoi des bulletins au collège électoral en Espagne,
- soit l'envoi à l'Ambassade d'Espagne à Lagos (Nigeria).

La même procédure est valable pour les élections au parlement de l'Andalousie qui auront lieu le 12 mars 2000.

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

RAPPORT NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 1999

QUELLES STRATÉGIES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES

S'il est un défi à relever au Bénin pour l'engager véritablement dans la voie du développement réel et durable, c'est bien celui de la création d'emplois; création d'emplois durables car ils sont des dizaines de milliers de Béninois et Béninoises arpentant les allées des ministères, sociétés et autres services en quête d'hypothétiques emplois. Les différents plans politiques et programmes d'emplois expérimentés depuis peu à ce jour ont montré leurs limites. C'est pourquoi le rapport de cette année a eu pour objectif de développer des argumentations solides et objectives sur la nécessité pour le Bénin de s'appuyer sur la création d'emplois durables comme un moyen incontournable pour atteindre le développement humain durable. Pour ce faire, le rapport se base sur une approche novatrice et démonstration de la nécessité d'adopter un concept et des stratégies de création d'emplois compatibles avec l'objectif du développement humain durable et de l'éradication de la pauvreté au Bénin. Pour y arriver, M. Alfred Sallia Fawundu, coordonnateur résident du système des Nations unies près du Bénin, a déclaré au lancement dudit rapport le jeudi 16 décembre dernier que les axes stratégiques proposés dans le rapport viennent en appui à la politique générale en cours de formulation par le gouvernement béninois et constitue un ensemble de priorités sans lesquelles la société ne peut répondre convenablement au droit de chaque Béninois de disposer en temps opportun de la possibilité d'occuper un emploi ou un auto-emploi suffisamment durable. Ces axes sont au nombre de huit et se présentent comme suit :

1 — Mettre en place et dynamiser une politique de développement humain durable fondée sur la création d'emplois véritablement durables.

Les indicateurs de développement humain du Bénin ⁽¹⁾ sont faibles en raison essentiellement de l'insuffisance et de la mauvaise qualité d'un trop grand nombre d'emplois, ce qui rend particulièrement important la prise en compte des mesures vigoureuses pour remédier à une telle situation. C'est à une métamorphose complète que nous invite le bas niveau de ces indicateurs 0,414 en 1998 et l'adoption d'un nouveau concept d'emploi qui permettra désormais de mieux concilier l'objectif de développement humain durable et les techniques et mesures statistiques et de mieux rendre compte de la réalité de cette métamorphose. L'indicateur de durabilité de l'emploi devrait servir d'instrument de mesure du caractère multi-dimensionnel de la durabilité de l'emploi et constituer une base pour les recherches à entreprendre sur la durabilité des emplois.

2 — Favoriser l'accès des femmes aux emplois et aux moyens d'existence durables

Les femmes ont souvent occupé les emplois les plus précaires pourtant comptabilisés comme des emplois au sens plein du terme. Avec le concept de développement humain durable, la participa-

tion de la femme dans le développement est mieux valorisée. Avec celui d'emplois durables, la marginalisation dont la grande majorité des femmes dites actives sont victimes apparaît plus nettement et permet de mieux évaluer sa participation concrète au processus de développement humain durable, notamment à la vie économique et sociale du pays, tout en jouissant des fruits du développement. Ce n'est en fait qu'une question d'équité.

3 — Veiller à ne promouvoir que les emplois qui ne sont pas nuisibles à l'environnement et qui contribuent à la sécurité des travailleurs.

Ici, l'État est interpellé dans la mise en place d'une réglementation efficace sur les nuisances et les pollutions imposées aux cadres de travail et de vie. En particulier, l'élaboration d'un code rural s'avère nécessaire, ce qui renforcera les mesures en direction du monde rural. De même, l'État devra réglementer le fonctionnement des établissements classés insalubres ou insalubres; envisager des études d'impact de l'environnement pour toute création d'entreprise ainsi que pour l'exercice de certaines professions; réglementer la destruction des déchets toxiques ainsi que l'utilisation des produits chimiques dans les activités agricoles et insérer des clauses sur la protection de l'environnement dans le contrat de travail suivant le secteur d'activités concerné. Des taxes devraient être prélevées sur les secteurs destructeurs de l'équilibre naturel et servir à soutenir les activités de restauration et de protection de l'environnement.

4 — Adapter et faciliter l'accès des plus pauvres à des facteurs de production plus efficaces et plus économiques et au financement d'activités plus durables.

Le Rapport a montré que chez les plus pauvres, les contraintes les plus importantes portent sur les techniques de travail de la terre et la qualité du facteur primaire utilisé. Ainsi, le moyen le mieux indiqué pour lever ces contraintes repose sur les ressources financières. L'accès au crédit dans le monde rural peut ainsi permettre de mener des activités génératrices des revenus complémentaires aux activités traditionnelles.

Il est nécessaire de renforcer le secteur financier, notamment le secteur de la microfinance. Ce renforcement passe par une harmonisation des interventions des partenaires à travers une nouvelle grille de lecture des conditions d'intervention. En effet, les nouveaux modes de financement des emplois durables doivent tenir compte du fait que les différents types d'entreprises à créer ou à promouvoir, pourraient présenter des caractéristiques différentes et avoir par conséquent besoin de services différents.

Dans un souci de durabilité des services financiers, il s'agira d'offrir des prêts à des taux qui soient, à terme, suffisants pour couvrir tous les frais liés à la gestion de l'opération crédit.

5 — Mieux adapter l'appui des partenaires au développement en vue de favoriser la création et la promotion d'emplois durables au Bénin.

À l'instar de plusieurs autres pays de la sous-région, le Bénin figure parmi les pays les moins avancés, une position qui l'empêche de satisfaire ses besoins en se fondant uniquement sur les ressources internes. De ce fait, l'État et tous les partenaires au développement devraient fixer de nouvelles conditions et modalités de mise en œuvre efficace de nouveaux modes de financement de création d'emplois durables qui s'orientent vers les pauvres et les femmes et qui s'adaptent à leurs besoins et à leurs conditions. Le PNUD s'est déjà engagé dans cette forme d'appui à travers le programme Microstart.

6 — Mettre un accent particulier sur le développement du capital humain.

Si nous voulons éviter les pertes d'emplois dues à la faiblesse des capacités techniques et de gestion au sein des entreprises, la promotion de l'emploi durable passe nécessairement par le développement du capital humain et des qualifications en rapport avec le développement des entreprises; à cet effet, le système éducatif devrait s'adapter aux besoins de création et de développement des entreprises.

Dans la politique de promotion d'emplois durables, il est nécessaire de veiller à faire participer le secteur privé à l'effort de formation en constituant un fonds de financement des programmes de formations orientées vers la quête de la durabilité des activités à promouvoir.

En effet, la création d'emplois véritablement durables exige que la structure de l'économie évolue afin de permettre aux travailleurs de s'adapter aux exigences du marché et de se mouvoir d'une activité à une autre, donc de s'épanouir et d'élargir les possibilités qui s'offrent à eux en combinant harmonieusement le temps de travail et le temps libre compte tenu de leurs compétences. La flexibilité permet aussi à l'entreprise d'utiliser un plus grand nombre de travailleurs.

Cependant, la structure de l'économie béninoise est caractérisée par une agriculture à faible productivité et de fortes disparités régionales au détriment des

départements à forte densité de population. Des initiatives devraient être prises pour réguler cette situation.

7 — Mettre en place un cadre de concertation et d'action pour les structures de création et de promotion d'emplois durables au Bénin.

L'importance des besoins nécessite qu'un cadre de concertation et d'action pour l'emploi durable soit mis en place. À travers ce cadre, trois objectifs complémentaires pourront se réaliser. Ils concernent l'accès aux services financiers à un plus grand nombre de personnes identifiées sur la base de leurs besoins et capacités, l'accès aux services non financiers (formation/alphabétisation fonctionnelle) de façon à les voir s'adapter à l'environnement.

Pour éclairer la décision et l'action, un dispositif efficace de recherche-action devrait permettre de déceler les problèmes et de jouer un rôle de conseil au gouvernement. L'emploi n'étant pas une fin mais un moyen, ce dispositif devrait venir en appui aux structures nationales impliquées dans la lutte contre la pauvreté en vue d'une coordination globale des actions en faveur d'emplois plus durables.

8 — Mettre en place un système de crédit d'impôt, de prime d'encadrement, de prime de participation et de publicité gratuite en faveur des entreprises qui accepteraient de participer à un programme de création et de promotion d'emplois durables.

En effet, il ressort de ce rapport que la promotion d'emplois durables peut se faire à travers le crédit d'impôt, la prime d'encadrement, la prime de publicité gratuite et la prime de participation, à condition que la productivité du facteur «travail» soit suffisamment élevée et que le cadre macro-économique s'y prête. Autrement, le solde des finances publiques pourrait évoluer négativement.

Gageons que l'approche novatrice proposée dans le présent rapport national sur le développement humain durable, édition 1999, fera l'objet d'une appropriation suffisamment rapide pour permettre une appréhension plus humaine, plus durable et plus équitable dans la politique de l'emploi au Bénin.

Félicien Stedjo

(1) L'indicateur de développement humain (IDH) est un indicateur multidimensionnel qui sert aujourd'hui de baromètre tant au plan national que pour les comparaisons internationales. Il mesure le niveau atteint dans les efforts faits par les populations, les gouvernants et les partenaires au développement, pour atteindre les objectifs de développement humain qui visent à la fois une durée de vie moyenne de 85 ans, l'accès à l'éducation pour tous, et un niveau de vie satisfaisant. Le niveau maximal que peut atteindre l'IDH atteint par un pays et l'unité représente les efforts restant à fournir pour atteindre l'objectif de développement humain.